

Actualité des Baux commerciaux 2026 et Atelier pratique (PACK à tarif promotionnel)

Les incidences opérationnelles de l'actualité législative et
jurisprudentielle des baux commerciaux

PUBLIC

Directeurs, responsables et
gestionnaires de patrimoines
immobiliers – Directeurs et
responsables juridiques – Conseils
en immobilier d'entreprise – Experts
immobiliers – Administrateurs de
biens – Avocats

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en
baux commerciaux

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance
technique et pédagogique est
joignable entre 8h30 et 18h (jours
ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée
; si besoin, le demandeur est mis en
relation avec un expert dans un délai
maximum de 48h.

Code
382022

Durée
2
jours

Tarif Inter*
1 815 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Examiner la jurisprudence et la réglementation en matière de baux commerciaux de l'année écoulée
- Intégrer dans votre pratique et dans la rédaction de vos baux les dernières actualités législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Cerner les enjeux lors des arbitrages
- Echanger avec ses pairs et avec nos experts

Programme de la formation

JOUR 1

8h45 – Accueil des participants

9h00 – Début de la journée

- Liste des clauses du bail commercial susceptibles d'être examinées en fonction des attentes des participants et au vu de l'actualité la plus récente
- Préambule
- Clauses de désignation des lieux loués
- Clauses relatives à la durée
- Clauses relatives à la destination

10h30 – Pause

- Les obligations du bailleur/du preneur
- Loyer et clauses d'indexation
- Charges et taxes

12h30 /14h00 – Déjeuner

- Travaux, réparations et accession
- La résiliation du bail
- La cession et sous-location

15h30 – Pause

- Les clauses relatives au renouvellement et à la fin du bail

- Les déclarations nécessaires depuis la réforme du droit des contrats

17h30 – Synthèse et clôture de la journée

JOUR 2

8h30 – Accueil des participants

9h00 – Début

1- Les conventions hors statut

- La convention d'occupation précaire
- Les baux dérogatoires

2- Les conditions d'application du statut

3- Les obligations des parties

- Les obligations communes :
 - ▶ Les obligations du bailleur
 - ▶ Les obligations du preneur

4- Les conditions financières

- L'exigibilité du loyer et des charges
- L'indexation
- Les charges et les taxes

5- La modification judiciaire du loyer en cours de bail

6- Les autres conditions du bail

- Déspécialisation
- Destination
- Durée
- Droit de préférence du preneur
- Sous-location
- Dépôt de garantie
- Interdépendance des contrats

7- La cession du droit au bail

8- Les actes juridiques de la vie et de la fin du bail

9- Résiliation et résolution du bail

10- Renouvellement

11- Les options finales

12- Le bail et les procédures collectives

13- La prescription des actions

14- La procédure



Parmi nos formateurs



Alain Confino

Maître Alain CONFINO, Avocat à la Cour d'appel de Paris, associé fondateur du CABINET CONFINO, spécialiste en droit immobilier. Ancien chargé de cours à l'Université Paris XII-Saint-Maur et de conférences à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne. Auteur d'articles de doctrine et de contributions régulières en baux commerciaux et professionnels. Animateur de nombreuses conférences et formations à destination des professionnels de l'immobilier. Co-auteur des ouvrages « Baux commerciaux : ce qui change en pratique » (éd. 2015), « Baux commerciaux 2017 : les dernières actualités », « Baux commerciaux 2018 », « Baux commerciaux 2020 - L'essentiel de l'actualité » et « Baux commerciaux 2022 - L'essentiel de l'actualité ».



Jean-Philippe Confino

Jean-Philippe CONFINO, Avocat associé du CABINET CONFINO spécialisé en droit immobilier, responsable du pôle Baux commerciaux et gestion locative. Ancien chargé de cours (l'Université Paris XII-Saint-Maur et de conférences à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne). Auteur d'articles de doctrine et de contributions régulières en baux commerciaux et professionnels. Animateur de nombreuses conférences et formations à destination des professionnels de l'immobilier. Co-auteur de tous les ouvrages « Baux commerciaux » publiés par le cabinet, et rédacteur des formulaires Baux commerciaux des Dictionnaires Permanents des Editions Législatives.



Antonella Figaro

Maître Antonella FIGARO, Avocat à la Cour d'appel de Paris, CABINET CONFINO, Formatrice en Baux commerciaux, Diplômée d'Etudes Approfondies de droit privé de l'Université Paris I Sorbonne, chargée de cours au sein Master 2 Gestion et Stratégie d'Investissement Immobilier et de la Construction de l'Université de Paris I et Co-auteur des ouvrages « Baux commerciaux : ce qui change en pratique » (éd. 2015), « Baux commerciaux 2017 : les dernières actualités », « Baux commerciaux 2018 ») et « Baux commerciaux 2020 - L'essentiel de l'actualité » et « Baux commerciaux 2022 - L'essentiel de l'actualité ».



Prochaines sessions

...

A DISTANCE, PARIS

- 3 au 4 Déc. 2026

